

<http://www.clubalpin-idf.com/>

Fiche programme de la sortie de ski de montagne n° 19-S006
Premieres neiges en Haute Maurienne
Du vendredi 7 au dimanche 9 décembre 2018 inclus, soit 3 jours

Accord préalable pour l'inscription : **OUI**

Nombre maximal de participants : 6

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Valérie RENARD

Pierre DAVAL

Coordonnées via le Kifaikoi : <http://www.clubalpin-idf.com/kifaikoi/kifaikoi.php>

2. Programme prévisionnel

Programme à définir en fonction de l'enneigement, typiquement les courses suivantes :

- Pointe de Mean Martin (3330) au départ de la route du col de l'Iseran
- Ouille d'Arberon (3554m) au départ des Vincendières
- Pointe de Ronce (versant NW par le ravin de Charboillon) au départ de Lans Le Villard

Ces renseignements sont indicatifs ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie, selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.
N'oubliez pas que les changements de destination sont usuels.

Cartes : Top 25 - 3535 OT –

Top 25 - 3634OT – Val Cenis

Top 25 - 3633ET – Tignes Val d'Isère – Haute Maurienne

Topos : <https://www.camptocamp.org/routes/48289/fr/pointe-de-mean-martin-versant-n-par-le-col-des-roches>

<https://www.camptocamp.org/routes/46671/fr/ouille-d-arberon-crete-sw>

<https://www.camptocamp.org/routes/46722/fr/pointe-de-ronce-versant-nw-par-le-ravin-de-charboillon>

3. Caractéristiques de la course programmée

3.1 Niveau de difficulté (cf. explications complémentaires dans NEIGES 2018) :

Cotation : Très bon skieur (PD+) - 3 skieurs

Type de course : T

Dénivelé journalier maximal prévu : 1600 m

Rythme d'ascension exigé : 400 m/h

Voir explications sur le site <http://www.clubalpin-idf.com>, page « ski de randonnée », rubrique niveaux

3.2 Particularités : **Courses longues exigeant une bonne condition physique car les journées sont très courtes à cette période**

3.3 *Conditions d'hébergement* : Gite en vallée

3.4 Coût à prévoir (en plus du montant de l'inscription) : 200 € + voyage en train

3.5-Arrhes :

Au cas où des arrhes auraient été versées par le CAF pour cette sortie, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement ou d'annulation.

4. Voyage :

Départ de Paris Gare de Lyon, le jeudi 6 décembre 2018, TGV de 18h45 pour Chambéry (arrivée à 21:40)

Retour à Paris Gare de Lyon, le dimanche 9 décembre – TGV départ de Chambéry à 18 :25 (arrivée à 21 :15 GdL)

Les participants doivent prendre eux-mêmes leurs billets de train.

Location de voiture gérée par les encadrants.

5. Equipement individuel

5.1 Matériel individuel indispensable pour toutes les sorties :

Voir le site <http://www.clubalpin-idf.com>, page « ski de randonnée », rubrique matériel.

Le DVA est absolument obligatoire

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre la collective, si celui-ci ne dispose pas d'un DVA en bon état de fonctionnement (il est conseillé d'emporter des piles de rechange).

Au delà de la possession d'un appareil en état de marche, chaque participant doit en **maîtriser le fonctionnement en émission et en réception** et connaître le principe des méthodes de recherche de victime avec ces appareils

5.2 Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie :

Pelle à neige, sonde, lampe frontale, crampons légers

5.3 Nourriture à emporter :

3 vivres de course.

5.4 Documents administratifs nécessaires : Carte CAF, Carte d'identité

6. Réunion préparatoire

Contactez l'un des organisateurs par téléphone le mercredi précédant le départ.

Après confirmation de votre inscription, informez-nous par mail pour pouvoir mieux organiser le WE.

Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.